

Metz, le 8 novembre 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28  
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
8 rue des écoles  
57155 MARLY

**OBJET** : Dossier de déclaration de travaux allée des saules sur la commune de Marly – Avis de recevabilité

**RÉF.** : Dossier n° GUN – 57 – 2023 - 0037

**P.J.** : le courrier d'accord  
le récépissé de déclaration  
le dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement, concernant l'opération suivante :

**Travaux allée des Saules  
Commune de Marly**

est **recevable**.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Metz Métropole et du récépissé de déclaration valant avis de recevabilité.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER